

Le

15

E.T.A. PUYBOUFFAT - MATTHIEU
LE MOULIN DE LAROCHE
19120 VEGENNES
Tél: 06 82 99 46 86

Siret : 404 369 350 000 20 T.V.A. : FR 08 404 369 50

Graffon. Here Remi
Pouyet 1912a

la chapelle ou
sacristie

N° TVA

N° TVA

CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

1									
2	chargeurs sur chenilles								
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									

RÈGLEMENT :

TOTAL H.T.

% T.V.A.

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

ÉCHÉANCE :

29	76	68
----	----	----

2.5%

583.39

3500

TOTALISATION

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité cal-
de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.